

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

-----  
MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
CELLULE DE L'ENSEIGNEMENT

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

-----  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
EDUCATION UNIT

**ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT  
MODULAIRE DE L'ECOLE NATIONALE DES  
EAUX ET FORETS DE MBALMAYO ET DE  
SON SYSTEME D'EVALUATION**

**CYCLES DES AGENTS TECHNIQUES,  
TECHNICIENS ET TECHNICIENS SUPERIEURS  
DES EAUX ET FORETS**

**DOCUMENT ADOPTE LORS DE L'ATELIER NATIONAL DE  
VALIDATION DES 27, 28, 29 et 30 JUILLET 2010**

**Sangmelima, juillet 2010**

## **INTRODUCTION.**

Créée en 1949 sous l'appellation de Centre d'Apprentissage Forestier et aujourd'hui devenue l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo, l'institution forme des cadres moyens de l'administration des forêts-bois et environnement. Elle reste encore régie par le décret N°80/196 du 9 juin 1980 réorganisant le statut des écoles de formation du personnel de la production rurale et a pour mission :

- La formation des cadres moyens de l'administration forestière et des sociétés du secteur forêt bois environnement ;
- La recherche appliquée et expérimentale ;
- Les formations de recyclage ;
- La maîtrise d'œuvre dans les domaines de la formation.

En novembre 2006, un Plan Directeur de Formation a été validé au cours d'un atelier national. Ce Plan Directeur de Formation a recommandé la mise en œuvre d'un système d'enseignement modulaire au sein de l'ENEF pour s'arrimer à l'approche de la mondialisation des enseignements modulaires tels que prévu par l'administration camerounaise.

Le système d'enseignement modulaire proposé par le PDF est basé sur des crédits académiques et permet entre autres :

- A l'étudiant d'organiser son emploi du temps au cours de l'année académique et de ne pas être submergé en fin d'année ;
- d'avoir des facilités, d'appréciation, de formation continue et à la carte,
- l'accès des travailleurs à la formation, les relations inter modulaires,
- l'ouverture des modules spécialisés plutôt que les filières entières ;
- l'obtention par l'étudiant du maximum de crédits pour accroître ses chances dans le domaine professionnel ;
- la possibilité pour l'enseignant d'organiser en commun accord avec les étudiants dès la fin de son enseignement des évaluations et de se libérer plus facilement pour se consacrer à ses travaux de recherche

Il convient de faire noter que le Ministre des Forêts et de la Faune a signé en juillet 2009 une décision autorisant sa mise en œuvre après validation du système d'enseignement modulaire.

après validation pour la mise en œuvre du programme d'enseignement modulaire à l'ENEF, es activités suivantes ont été réalisées:<sup>2</sup>

# **I. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT MODULAIRE POUR LES CYCLES C, B1 & B2**

## **1.1 Durée de la formation**

La durée de formation pour tous les trois cycles est de deux années. Elles sont subdivisées en quatre (04) semestres d'enseignement et d'évaluation (incluant des voyages d'études et des stages) tel qu'il suit :

- Semestre I : de mi octobre à fin mars de la première année de formation;
- Semestre II : de mi avril à fin juillet de la (première année de formation);
- Semestre III : de mi octobre à mi mars de la deuxième année de formation;
- Semestre IV : de fin mars à mi juillet de la deuxième année de formation.

## **1.2 Objectifs de formation pour les Techniciens et Techniciens Supérieurs des Eaux et Forêts**

A partir d'un niveau d'étude correspondant à celui du Probatoire ou du GCE/AL en une matière au moins, du Probatoire Technique en Industrie du Bois ou en Exploitation Forestière pour les Techniciens, ou du Baccalauréat ou du GCE/AL en deux matières au moins, du Brevet des Techniciens en Industrie du Bois ou en Exploitation Forestière pour les Techniciens Supérieurs, et à l'issue de deux années de formation, les élèves de l'ENEF doivent être capables, sous la conduite d'un Ingénieur de Conception ou des Travaux des Eaux et Forêts de :

- Organiser, diriger et conduire les travaux d'inventaire forestier. C'est-à-dire :
  - préparer le plan et le matériel nécessaire pour la réalisation de l'inventaire ;
  - organiser, diriger et conduire les travaux de layonnage et du comptage sur le terrain;
  - contrôler l'exécution et l'avancement des travaux d'inventaire forestier sur le terrain ;
  - assurer le transport et le ravitaillement de la main d'œuvre ;
  - comptabiliser les dépenses suivant le budget ;
  - assurer la liaison administrative avec d'autres services publics et les communautés locales ;
  - contribuer à la rédaction du rapport d'inventaire.
- Contrôler les unités d'exploitations forestières et de transformation du bois en :
  - assurant le contrôle des exploitations et la tenue des carnets de chantiers ;

- faisant respecter la réglementation en vigueur (clauses des cahiers de charges).
- Conduire une exploitation forestière et organiser les travaux dans un chantier d'exploitation forestière en :
  - organisant le chantier d'exploitation en tenant compte du plan d'exploitation et des moyens mis en œuvre ;
  - assurant la mise en œuvre du programme d'exploitation en fonction du potentiel de la forêt, des conditions du milieu, du matériel disponible et de l'environnement socio-économique ;
  - assurant le suivi des travaux d'inventaire d'exploitation et d'aménagement ;
  - organisant et dirigeant les travaux de délimitation des titres d'exploitation forestière et des Assiettes Annuelles de Coupe ;
  - assurant la production des cartes d'exploitation ;
  - dirigeant les travaux d'abatage de débardage et de façonnage ;
  - assurant la mise en œuvre des techniques d'exploitation à impacts réduits ;
  - assurant la mise en œuvre des prescriptions du plan d'aménagement, et des recommandations issues des études socioéconomiques, d'impacts environnementaux et de certification ;
  - améliorant la rentabilité de l'entreprise.
- Exécuter des tâches dans une unité de transformation de bois en :
  - organisant l'unité de transformation en tenant compte de l'approvisionnement, du stock, des commandes et de la capacité de production de l'entreprise ;
  - contrôlant et assurant le rendement des différentes chaînes de production ;
  - distribuant les tâches aux agents et en contrôlant l'exécution et la synchronisation des travaux ;
  - rédigeant les rapports périodiques ;
  - améliorant la rentabilité de l'entreprise.
- Organiser, diriger et contrôler les opérations dans les forêts communautaires et communales en :
  - facilitant le processus d'obtention et de création de forêt communautaire ou communale ;
  - organisant et en dirigeant les travaux d'inventaires multi ressources ;
  - participant à la rédaction du plan simple de gestion (PSG) et la convention de gestion (CG) d'une forêt communautaire ;
  - organisant, dirigeant et contrôlant les activités forestières dans une forêt communautaire ou communale ;
  - rédigeant les plans annuels des opérations et les rapports annuels des activités ;

- assurant la distribution des tâches, la gestion du personnel et la mise en œuvre du PSG et de la CG.
- Organiser, diriger et contrôler les opérations de régénération naturelle en forêt dense et en savane, l'enrichissement des forêts, le reboisement, les opérations de plantation et d'entretien en :
  - organisant la récolte des semences de bonne qualité ;
  - organisant la création, l'implantation des pépinières ;
  - organisant et dirigeant la production et le suivi des plants en pépinière ;
  - organisant la création, l'implantation des plantations forestières et des sites de reboisement ;
  - dirigeant et contrôlant les opérations de régénération, d'enrichissement, de reboisement et d'entretien des plantations forestières.
- Contribuer à la protection de la faune et la la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées en :
  - participant à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées ;
  - participant aux études relatives à la création et la gestion durables des aires protégées ;
  - contrôlant l'application des dispositions relatives à la chasse, la faune et la conservation de la biodiversité ;
  - Assurant la protection de la faune sauvage et leur habitat tout en faisant respecter la réglementation en vigueur à travers des patrouilles forestières.
- Contribuer à la gestion de l'Environnement en :
  - participant à la réalisation des EIE sommaires et détaillés et à la production des rapports de ces études ;
  - participant à la réalisation et la production des rapports des audits environnementaux ;
  - contribuant à la mise en œuvre des recommandations des EIE et des audits environnementaux ;
  - contribuant à la gestion et la protection de l'environnement en faisant respecter la réglementation en vigueur.
  - Vulgarisant les techniques d'assainissement et de gestion des pollutions ;
  - Contribuer à la mise en œuvre de la politique forestière et à la lutte anti braconnage par des actions de police forestière en contrôlant l'application des dispositions légales relatives à la forêt, la faune, la chasse, la pêche, l'environnement,

Assurant la protection et la valorisation des zones humides

- Contribuer à la gestion de l'eau en assurant la promotion de la pêche et pisciculture ;
- Contribuer à la réalisation des opérations agroforestières et à la production végétale et animale en :
  - assurant la domestication des espèces sauvages ;
  - organisant la gestion des PFNL ;
  - contribuant à la création et la mise en place d'un système agroforestier ;
  - conduisant un projet agroforestier.
- Diriger et gérer un service administratif forestier, environnemental ou de conservation (Unité Technique Opérationnelle) au niveau local.

### **1.3 Objectifs de formation pour les Agents Techniques des Eaux et Forêts**

A partir d'un niveau d'étude correspondant à celui du BEPC ou du GCE/OL, ou d'un diplôme reconnu équivalent, et à l'issue de deux années de formation, ils doivent être capables sous la conduite d'un Technicien Supérieur ou d'un Technicien des Eaux et Forêts de :

- Participer à l'exécution des travaux d'inventaire forestier en :
  - effectuant les travaux de layonnage et du comptage sur le terrain ;
  - participant aux travaux de prospection ;
  - participant à l'organisation du travail sur le terrain.
- Participer aux contrôles des unités d'exploitations forestières et de transformation du bois en :
  - assurant le contrôle des exploitations et la tenue des carnets de chantiers ;
  - faisant respecter la réglementation en vigueur.
- Participer à l'exécution des travaux dans un chantier d'exploitation forestière en :
  - contribuant à l'organisation du chantier d'exploitation ;
  - participant à la réalisation des travaux d'inventaire d'exploitation et d'aménagement sur le terrain ;
  - dirigeant les travaux d'abatage et de débardage ;
  - dirigeant les travaux de prospection et de délimitation de la concession forestière et des Assiettes Annuelles de Coupe ;
  - participant à l'élaboration des cartes de prospection.
- Participer à l'exécution des travaux dans une unité de transformation de bois en contrôlant le rendement des différentes chaînes de production tout en veillant à l'entretien des machines disponibles ;

- Participer aux activités de création et de gestion des forêts communautaires ou communales en :
  - participant au processus d'obtention et de création de forêt communautaire ou communale ;
  - participant aux travaux d'inventaires multi ressources ;
  - organisant et contrôlant les activités forestières dans une forêt communautaire ou communale ;
  - participant à la rédaction des plans annuels des opérations et des rapports annuels des activités.
  
- Conduire une équipe chargée des travaux de régénération naturelle en forêt dense et en savane, d'enrichissement des forêts, de reboisement, des opérations de plantation et d'entretien en :
  - organisant la récolte des semences de bonne qualité ;
  - conduisant les travaux de création, d'implantation et d'entretien des pépinières ;
  - assurant la production et le suivi des plants en pépinière ;
  - organisant la création, l'implantation et l'entretien des plantations forestières et des sites de reboisement ;
  - contrôlant les opérations de régénération, d'enrichissement, de reboisement et d'entretien des plantations forestières.
  
- Assurer la protection de la faune, la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées en :
  - participant aux études relatives à la création et la gestion durables des aires protégées ;
  - contribuant à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement et de gestion d'une aire protégée ;
  - assurant l'application des dispositions relatives à la chasse, la faune et la conservation de la biodiversité ;
  - assurant la protection de la faune sauvage et leur habitat tout en faisant respecter la réglementation en vigueur à travers des patrouilles forestières.
  
- Participer à la réalisation des études d'impacts environnementaux (EIE), des audits environnementaux, la gestion et la protection de l'environnement en en :
  - participant à la réalisation des EIE sommaires et détaillés et à la production des rapports de ces études ;
  - faisant respecter la réglementation en vigueur en matière de gestion et de protection de l'environnement.
  - participant à la vulgarisation des techniques d'assainissement et de gestion des pollutions ;
  - assurant la protection et la valorisation des zones humides.

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique forestière et notamment la lutte anti braconnage par les actions de police forestière en assurant l'application des dispositions légales relatives à la forêt, la faune, la chasse, la pêche, l'environnement, etc.
- Contribuer à la gestion des ressources halieutiques:
  - assurant la promotion de la pêche et pisciculture ;
  - participant aux travaux d'installation, de construction, de conditionnement, et d'entretien des étangs piscicoles ;
- Contribuer à la réalisation des opérations agroforestières et à la production végétale et animale ;
- Diriger et gérer un poste forestier et environnemental ou une Unité Technique Opérationnelle de 3<sup>e</sup> catégorie.

#### **1.4 Organisation des Enseignement Modulaires**

Les enseignements dispensés à l'École Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo sont organisés en semestres et années. Les enseignements sont regroupés en modules constitués des Unités de Valeurs (UV).

Les enseignements en général comportent, des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques, des séminaires, des visites de terrain, des travaux en atelier, en laboratoires ou sur le terrain, des stages et des voyages d'étude.

Un module est une unité d'enseignement constituée d'une ou de plusieurs matières, regroupées selon une cohérence scientifique ou pédagogique et selon une option professionnelle. Chaque module est constitué de deux (02) à cinq (05) unités de valeurs.

Un crédit académique est une unité qui permet d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail académique, exigé de l'étudiant. Un crédit sanctionne un enseignement d'une durée de 25 heures de cours.

Le nombre annuel d'unité de valeurs se rapportant à la TH (théorie), les TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques) est de 20 à 70h pour les trois cycles.

#### **1.5 Différents modules de formation retenus**

Le programme de formation des cycles ATEF, TEF et TSEF comprend seize modules dont deux transversaux :

1. Mathématiques et informatique ;
2. Topographie, cartographie et SIG ;
3. Science du milieu ;
4. Botanique et systématique forestière ;

5. Inventaire forestier et cubage;
6. Sciences et techniques de renouvellement des ressources forestières et fauniques ;
7. Systèmes agraires ;
8. Administration et communication ;
9. Exploitation forestière et génie forestier ;
10. Technologie et valorisation du bois ;
11. Economie et sociologie rurale ;
12. Droit et législations forestières et environnementales ;
13. Gestion de l'environnement ;
14. Gestion des ressources naturelles ;
15. Formation para militaire (*module transversal*) ;
16. Discipline (*module transversal*).

Les modules transversaux sont des modules qui contiennent des unités de valeurs réparties dans tous les semestres. Les modules de formation comprennent des unités de valeur réparties en trois catégories : sciences de base, sciences forestières et environnementales, et sciences sociales et économiques.

**a) Les unités de valeurs des sciences de base**

1. Botanique générale ;
2. Géologie ;
3. Informatique et gestion des bases de données;
4. Mathématiques appliquées ;
5. Pédologie ;
6. Physiologie végétale ;
7. Statistiques forestières.

**b) Les unités de valeurs des sciences forestières et environnementales**

1. Aménagements forestiers ;
2. Agriculture et développement durable (éco agriculture) ;
3. Agroforesterie améliorée (éco foresterie) ;
4. Assainissement et gestion des pollutions ;
5. Botanique/systématique forestière I & II ;
6. Climatologie et changements climatiques ;
7. Défense et Restauration des Sols (DRS) ;
8. Dendrométrie ;
9. Domestication des espèces de faune sauvage, apiculture et élevage non conventionnel ;
10. Droit législation environnementale ;
11. Ecologie générale et forestière ;
12. Economie générale et rurale ;
13. Economie forestière et filière bois;
14. Entomologie, phytopathologie et symbiose ;
15. Etude d'Impact Environnemental (EIE) ;
16. Exploitation et EFIR (exploitation forestière à impacts réduits)

17. Certification forestière ;
18. Faune, chasse et gestion des aires protégées (métier d'éco-garde) ;
19. Filière bois et gestion d'entreprise du secteur forestier ;
20. Foresterie communautaire et communale ;
21. Génie forestier et rural ;
22. Gestion et tenue des comptes d'entreprises du secteur forestier ;
23. Gestion des zones humides et CGES (Conservation et Gestion des Eaux de Surface) ;
24. Introduction au SIG, cartographie, télédétection et photo interprétation ;
25. Inventaire forestier ;
26. Limnologie et ichtyologie ;
27. Machinisme forestier I & II ;
28. Pêche et pisciculture ;
29. Politique, droit et législations forestières et fauniques ;
30. Police forestière ;
31. Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et domestication des essences forestières ;
32. Sylviculture I & II ;
33. Topographie I & II ;
34. Système d'Information Géographique (SIG), cartographie et télédétection ;
35. Technologie artisanale et industrielle du bois ;
36. Traitement des données, production et productivité ;
37. Valorisation des produits secondaires du bois ;
38. Xylogologie.

**c) Les unités de valeurs des sciences sociales et économiques**

1. Administration et gouvernance forestière (pratique administrative, éthique et déontologie forestière, insertion dans la vie professionnelle) ;
2. Communication, éducation environnementale, vulgarisation et accueil du public ;
3. Economie générale et rurale ;
4. Formation au bilinguisme (anglais et français) ;
5. Sociologie et enquêtes en milieu rural ;
6. Formation para militaire (ordre serré et armement, sport et secourisme) ;
7. Discipline.

## **II. SYSTEME D'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT MODULAIRE DU PDF DE L'ENEF**

### **2.1 Les différents modes d'évaluation**

Il existe deux principaux modes d'évaluation : les contrôles continus qui sont effectués par les enseignants et les examens de fin de semestre (écrits et ou pratiques). Les méthodes suivantes peuvent être utilisées au cours des évaluations :

- Contrôle des connaissances
- Question à choix multiples (QCM)
- Epreuve à plusieurs sujets
- Dissertation
- Epreuve pratique
- Epreuve orale
- Défense d'un mini projet

Chaque enseignant est libre de choisir selon les cycles la méthode d'évaluation qui lui convient.

En fin de formation, les notes proviennent de trois sources :

- La valeur des modules : 95% ;
- La conduite : 5%.

Les examens de fin des semestres I, II et III sont organisés par l'ENEF et celui du semestre IV par le ministère en charge des Forêts en collaboration avec l'ENEF.

Le calcul de l'unité de valeur tient compte du contrôle continu des connaissances et de l'examen de fin de semestre, et dans les proportions suivantes :

- Unité de valeur théorique :
  - Contrôle continu 40%
  - Examen semestriel 60%
- Unité de valeur pratique :
  - Contrôle continu 40%
  - Examen semestriel 60%

## **2.2 Les modalités de validation des unités de valeur et des modules**

- Dans l'enseignement modulaire, il sera appliqué la compensation intra modulaire. Dans celle-ci les notes des différentes unités de valeur d'un même module se compensent.
- Une unité de valeur est validée lorsque la moyenne de son évaluation est supérieure ou égale à 10/20.
- Le module constitue l'unité d'évaluation des candidats. Pour valider un module il faut avoir une note supérieure ou égale à 12/20.
- Les unités de valeurs et les modules sont capitalisables, c'est-à-dire se conservent définitivement une fois réussis.
- La formation prend fin avec la proclamation des résultats, généralement en juillet.

## **2.3 Les modalités de passage en classe supérieure et d'obtention du diplôme de fin de formation**

### **2.3.1) Les modalités de passage en classe supérieure**

Le passage au niveau supérieur est subordonné à la validation de la totalité des modules. Toutefois, l'étudiant ayant validé au moins 75% des modules peut être autorisé à suivre les enseignements dans la classe supérieure. Cependant il est tenu au cours de cette année, de valider les 25% des modules invalidés.

Lors des examens semestriels la totalité des modules représente 95% de la moyenne de l'étudiant et la conduite 5%. L'étudiant qui ne valide pas la totalité des modules des deux années est autorisé à reprendre une seule fois, sous réserve de sa bonne conduite.

### **2.3.2) Les modalités d'obtention du diplôme de fin de formation**

la moyenne générale d'obtention du diplôme de fin de formation est supérieure ou égale à 12/20. Toutefois, l'étudiant qui n'a pu avoir cette moyenne et qui n'a pas encore repris de classe peut être autorisé, sous réserve de sa bonne conduite à reprendre la classe. Au cours de cette dernière année de formation, il sera autorisé à reprendre certains UV des modules qui ont été validés avec une moyenne inférieure à 12/20.

Un étudiant en fin de formation qui n'a pas pu obtenir son diplôme et qui n'est pas autorisé à redoubler reçoit une attestation de fréquentation délivrée par le Directeur de l'école sans valeur de diplôme.

Pendant la session de rattrapage que l'étudiant sera autorisé à reprendre les modules invalidés pour cause de note éliminatoire au cours de la dernière année de formation.

## **2.4 La Codification des Unité de Valeurs**

Toute unité de valeurs comprend: code, intitulé, (TH, TD, TP), coefficient. Le code, représenté par une formule comportant six (06) chiffres et lettres, est établi selon les principes ci-après et dans l'ordre suivant : *(par exemple ; GEN301 qui est une unité de valeurs qui se trouve dans le modules Gestion de l'Environnement(ENV) et 1e semestre du cycle TSEF ou B2)*

- Cycles (C- Agents Techniques des Eaux et forêts ; B1- Technicien des Eaux et Forêts et B2- Technicien Supérieurs des Eaux et Forêts), il est représenté par les numéros 100, 200 et 300 respectivement;

- Semestre : il est représenté par les numéros impairs pour le premier et troisième semestre (1, 3, 5, 7, etc.) et les numéros pairs pour le deuxième et quatrième semestre (2, 4, 6, 8, 10 etc.)

Afin que le système d'enseignement modulaire soit compris par tous, il est nécessaire que des séminaires de recyclage et de formation soient organisés dans ce sens pour une meilleure assimilation par toutes les parties prenantes.

### III. REPARTITION DES MODULES DES DIFFERENTS CYCLES FONCTIONNELS EN SEMESTRES PENDANT LES DEUX ANNEES DE SCOLARITE ET VOLUMES HORAIRES AFFECTES

La répartition des modules et volumes horaires pour les cycles des Agents Techniques, Techniciens et Techniciens Supérieurs des Eaux et Forêts par semestre pour les deux années de scolarité est présentée ci-dessous dans les sections 3.1, 3.2 et 3.3.

#### 3.1 Répartition des modules et volumes horaires du cycle des Agents Techniques des Eaux et Forêts (cycle C) par semestre.

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
Mathématiques et Informatique	<p>Amener l'apprenant à maîtriser les techniques de calcul liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'estimation des paramètres dendrométriques (diamètre, hauteur, volumes, densité du peuplement, surface terrière, etc.);</li> <li>- l'estimation du volume des arbres sur pied, des grumes et des débités ;</li> <li>- l'estimation des paramètres biométrique (moyenne, l'écart type, l'erreur d'échantillonnage, etc.).</li> </ul> <p>Il doit aussi être capable d'identifier les différentes composantes d'un ordinateur et d'utiliser les applications bureautiques.</p>	Mathématiques appliquées	20	20	0	
		Statistiques forestières	20	20	0	
		Initiation à l'informatique et à la bureautique	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Topographie, cartographie et SIG	<p>Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la réalisation des levés et plans topographiques, des travaux de layonnage, l'utilisation du GPS, des cartes et du matériel topographique.</p>	Topographie I	35	20	15	<b>S1</b>
		Topographie II	30	10	20	<b>S3</b>
		Cartographie, et initiation au SIG,	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Science du milieu physique	<p>Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'identification des différents types de roches et de sols;</li> <li>- la détermination et l'amélioration des propriétés physiques du sol ;</li> <li>- la reconnaissance et la</li> </ul>	Géologie	20	12	8	
		Pédologie	20	12	8	
		Ecologie générale et forestière	25	21	4	
		Climatologie et changement climatiques	20	20	0	
<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>		

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	détermination des différents types de végétation, des facteurs physiques, biotiques, édaphiques et humains qui les influencent. Il doit aussi être préparé à la compréhension des enjeux des changements climatiques.					
Botanique et systématique forestière	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la reconnaissance des essences forestières sur pied et des grumes. Il doit se familiariser et avoir une bonne compréhension de la dendrologie, la phénologie, la morphologie, la reconnaissance, la physiologie, le mode de nutrition, de croissance et de reproduction des plantes.	Botanique générale	20	16	4	S1
		Botanique/ Systématique forestière I	30	10	20	S2
		Botanique/ Systématique forestière II	35	10	25	
		Physiologie végétale	20	16	4	
		<b>Total Module</b>	<b>105</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Inventaire forestier et cubage	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la réalisation des travaux de layonnage et de comptage lors des inventaires d'exploitation et d'aménagement. Il doit être capable d'effectuer les mesures dendrométriques (diamètre et hauteur des arbres) et le cubage des débités et des arbres (sur pieds, abattus et des grumes).	Inventaire forestier	35	25	10	
		Dendrométrie et cubage	35	20	15	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Stage ouvrier	Il s'agira d'allier à la pratique certains enseignements théoriques dispensés lors des séances des cours de sciences forestières dont l'application sera mise en valeur pendant ce stage (inventaire forestier, systématique forestière, dendrométrie, inventaire faunique, pédologie, topographie, SIG, cartographie, sylviculture, limnologie et ichtyologie, pêche et pisciculture, génie forestier, machinisme forestier, EFIR, etc.		70	0	70	2 <sup>e</sup> S (10j)
	Amener l'apprenant à acquérir	Sylviculture I	30	20	10	S2

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
Sciences et techniques de renouvellement de la ressource forestière et fauniques	<p>les connaissances, techniques et aptitudes nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- planter, entretenir et gérer une pépinière ;</li> <li>- participer aux opérations de plantation forestière, de régénération naturelle, d'enrichissement des forêts, et de reboisement ;</li> <li>- contribuer à la domestication des essences forestières et des espèces de faune sauvage ;</li> <li>- assurer la protection sanitaire des pépinières et des plantations forestières et diriger les traitements éventuels.</li> </ul> <p>L'accent doit être mis sur la sylviculture des essences de bois d'œuvre et des PFNL ayant une grande importance économique.</p>	Sylviculture II	40	15	25	<b>S3</b>
		PFNL et domestication essences forestières (Misciculture, etc.)	20	10	10	
		Domestication des espèces de faune sauvage (apiculture élevages non conventionnels etc...)	20	10	10	
		L'initiation à l'Entomologie et à la Phytopathologie	30	23	7	
		<b>Total Module</b>	<b>140</b>	<b>78</b>	<b>62</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Systèmes agraires	<p>Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'application des techniques agricoles écologiquement durable en vue de la conservation de terres mises en culture ;</li> <li>- l'application des techniques agroforestières améliorées ;</li> <li>- l'application des techniques de défense et de restauration des sols (lutte contre l'érosion hydrique et éolienne, la protection des bassins versants).</li> </ul>	Agriculture et développement durable (Eco agriculture)	20	13	7	
		Agroforesterie améliorée (Eco foresterie)	20	13	7	
		DRS	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Administration et communication	<p>Amener l'apprenant à acquérir les connaissances et aptitudes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la rédaction des correspondances administratives, CV, PV, rapports, etc. ;</li> <li>- la familiarisation aux notions de gouvernance forestière (éthique et déontologie forestière) ;</li> <li>- l'application des techniques de communication, vulgarisation et d'éducation</li> </ul>	Administration et gouvernance forestière (éthique et déontologie forestière, pratiques administratives)	20	20	0	
		Techniques de communication et de vulgarisation	20	20	0	
		Formation au bilinguisme	20	20	0	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	environnementale ; - la promotion du bilinguisme.					
Stage monographique	Permettre à l'apprenant de se familiariser à un milieu rural et de réaliser la monographie de ce milieu. Au cours de ce stage, un accent particulier doit être mis sur la description des domaines suivants: milieu physique, humain, et socioéconomique, les eaux, forêts et protection de l'environnement.					3 <sup>e</sup> S (30j)
Exploitation forestière et Génie forestier	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour : - contribuer à la gestion d'un chantier d'exploitation forestière ou une unité de transformation de bois ; - participer aux travaux d'inventaire, de délimitation des limites d'une UFA, d'abattage, de façonnage, de débardage, de construction et d'entretien des routes et ouvrages forestiers ; - contribuer à une étude de certification forestière et aux opérations d'EFIR.	Machinisme forestier	30	20	10	
		Génie forestier et rural	25	18	7	
		Exploitation forestière et EFIR (exploitation forestière à impacts réduits)	30	20	10	
		Introduction à la certification forestière	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>105</b>	<b>71</b>	<b>34</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Technologie et valorisation du bois	Donner à l'apprenant les notions et techniques de classement, conditionnement, conservation et valorisation du bois. Il doit avoir des notions sur l'anatomie et les propriétés du bois, la transformation industrielle et artisanale du bois, le cubage et le classement des grumes et débités, la récupération et la valorisation des sous produits du bois.	Xylogologie	20	16	4	
		Technologie artisanale et industrielle du bois	30	20	10	
		Valorisation des sous produits du bois	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Economie et sociologie rurale	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - cerner l'importance du secteur forestier et de la filière bois dans l'économie nationale ; - connaître les notions de traçabilité du circuit du bois	Economie générale	20	20	0	
		Economie forestière	20	20	0	
		Gestion des entreprises du secteur forestier (tenue des comptes)	20	16	4	
		Sociologie et enquêtes en milieu rural	20	20	0	S2
		<b>Total Module</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>4</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	- contribuer à la gestion d'un micro projet de la filière forêt bois environnement ; - se familiariser aux notions élémentaires de communication et de sociologie rurale.					
Droit, législations forestières et environnementales	Amener l'apprenant à se familiariser et avoir une bonne compréhension de la législation forestière et environnementale. Il doit être capable d'interpréter et assurer la mise en oeuvre des textes réglementaires en vigueur, et de sanctionner les infractions.	Droit et législation forestière	20	20	0	
		Droit et législation environnementale	20	20	0	
		Police forestière	20	13	7	3 <sup>e</sup> S
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>53</b>	7	
Voyage d'étude	Amener l'apprenant à toucher du doigt les réalités professionnelles du secteur forêt bois environnement (administration forestière et environnementale, unités de transformation de bois, chantier d'exploitation forestière, aire protégées, circuits de commercialisation du bois, étangs piscicoles, herbiers, structure de gestion de l'environnement et assainissement, etc.)		35	0	35	4 <sup>e</sup> S (5j)
Gestion de l'Environnement	Amener l'apprenant à s'imprégner des connaissances et enjeux de gestion de l'environnement. Il doit être capable de : - vulgariser les techniques; assainissement et de gestion des pollutions ; - Contribuer à la promotion de la protection des zones humides - participer à la réalisation des EIE	Eléments de base des EIE	20	13	7	
		Introduction à la gestion des zones humides et CGES	20	16	4	
		Assainissement et gestion des pollutions	20	16	4	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	4 <sup>e</sup> S
Gestion des ressources communautaires, forestières et fauniques	Donner à l'apprenant les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - l'identification de la faune sauvage et des espèces menacées, la gestion durable et la protection des aires protégées ; - la maîtrise des outils, des	Foresterie communautaire et communale	30	20	10	
		Pêche et Pisciculture	30	15	15	
		Faune, chasse, et aires protégées (métier éco garde)	30	23	7	
		<b>Total Module</b>	<b>90</b>	<b>58</b>	<b>32</b>	4 <sup>e</sup> S

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	techniques, et réglementations en vigueur en matière de chasse ; - la contribution au processus de création, d'élaboration du plan simple de gestion, d'exploitation et de gestion durable des forêts communautaires. identifier les différentes espèces de poissons et leur milieu de vie; - participer aux travaux d'implantation, de construction, d'entretien et d'exploitation d'étangs piscicoles ;					
Stage d'insertion professionnelle	Donner à l'apprenant l'opportunité de réaliser une étude, dans un domaine précis du secteur forêt bois environnement de son choix dans le cadre de son initiation professionnelle.					4 <sup>e</sup> S (45j)
Formation para militaire (module transversal)	Donner à l'apprenant les attitudes, connaissances et aptitudes physiques et morales nécessaires pour l'exercice de leur fonction en matière d'ordre serré, d'armement et de secourisme.	Ordre serré et Armement				
		Sport et Secourisme				
		Participation à l'entretien du campus				
Discipline (module transversal)	Amener l'apprenant à respecter les consignes de ponctualité, de respect de la discipline, de la hiérarchie, des couleurs, etc.	Rassemblement matinal et levé des couleurs				
		Discipline				
<b>Grand total</b>			<b>1115</b>	<b>768</b>	<b>347</b>	

### 3.2 Répartition des modules et volumes horaires du cycle des Techniciens des Eaux et Forêts (cycle B1) par semestre.

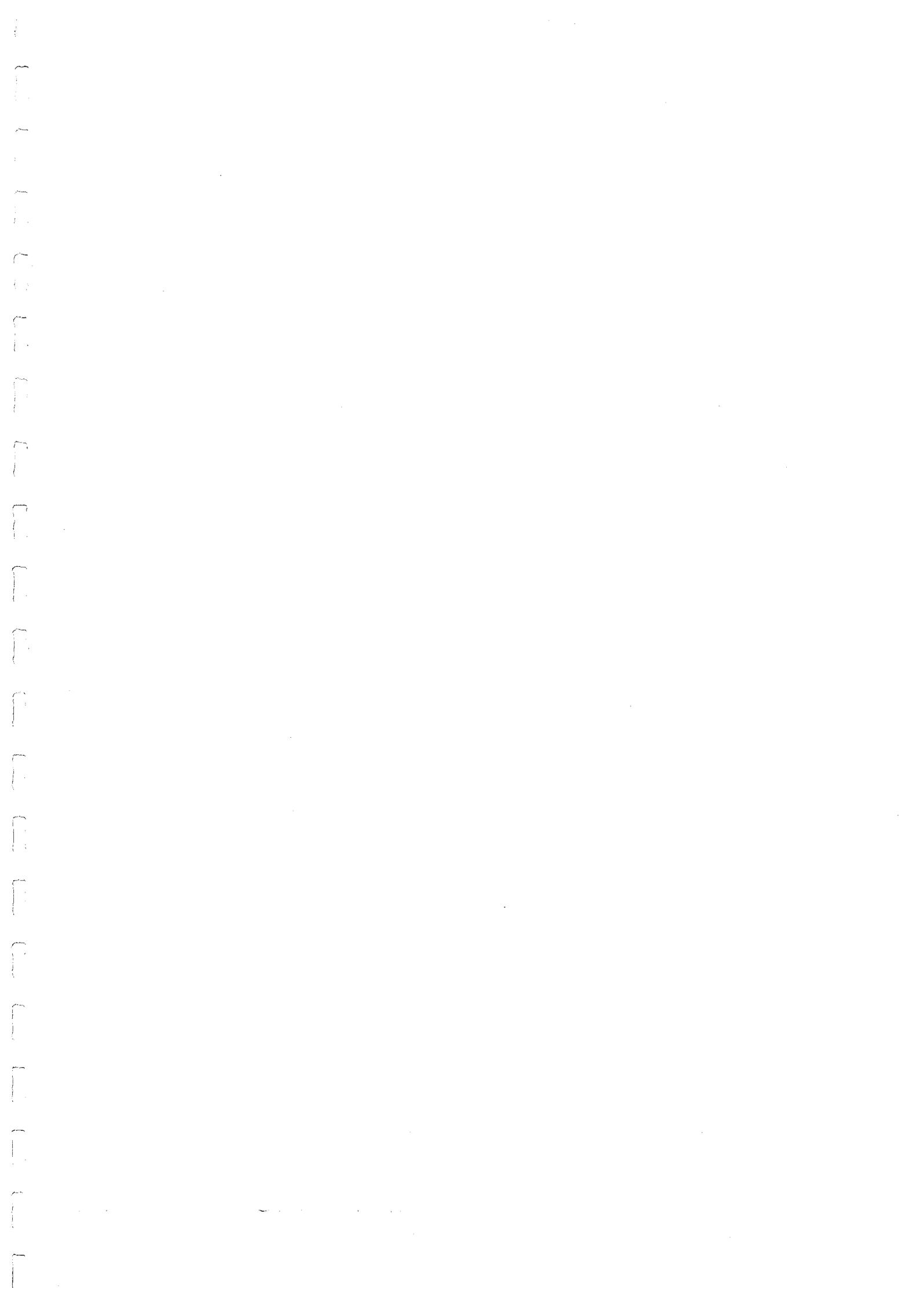
Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
Mathématiques et Informatique	Permettre à l'apprenant de maîtriser les techniques de calcul liées à : - l'estimation des paramètres dendrométriques (diamètre, hauteur, volumes, densité du peuplement, surface terrière, etc.) ; - l'estimation du volume des arbres sur pied, des grumes et des débités ; - l'estimation des paramètres biométriques (moyenne, écart type, erreur d'échantillonnage, etc.). Il doit aussi être capable d'utiliser l'outil informatique (maîtrise du Microsoft World, Excel, Internet, etc.).	Mathématiques appliquées	20	20	0	
		Statistiques forestières	30	30	0	
		Informatique et gestion des bases de données	35	10	25	
		<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Topographie, cartographie et SIG	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la réalisation des levés et plans topographiques, des travaux de layonnage, l'utilisation du GPS, la production et l'utilisation des cartes.	Topographie I	35	20	15	<b>1<sup>er</sup> S</b>
		Topographie II	35	15	20	<b>3<sup>e</sup> S</b>
		Introduction au SIG, Cartographie, Télédétection, Photo interprétation	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>90</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Sciences du milieu	Donner à l'apprenant les connaissances et aptitudes nécessaires à : - l'identification des différents types de roches ; - la reconnaissance et la détermination des profils et types de sols ; - la détermination et l'amélioration des propriétés physiques du sol ; - la reconnaissance et la détermination de la phytogéographie du Cameroun et des différents types de végétation, des facteurs physiques, biotiques, édaphiques et humains qui les influencent. Il doit aussi être capable de maîtriser les facteurs climatiques, analyser un climat, identifier les causes des changements climatiques et proposer les solutions y afférentes.	Géologie	20	12	8	
		Pédologie	20	12	8	
		Ecologie générale et forestière	25	21	4	
		Climatologie et changement climatiques	20	20	0	
		<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Botanique et systématique forestière	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la reconnaissance des essences	Botanique générale	20	16	4	
		Botanique/ Systématique forestière I	35	20	15	<b>1<sup>er</sup> S</b>
		Botanique/ Systématique	35	10	25	<b>2<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	forestières sur pied et des grumes. Il doit se familiariser et avoir une bonne maîtrise de la dendrologie, la phénologie, la morphologie, la reconnaissance, la physiologie, le mode de nutrition, de croissance et de reproduction des plantes. De plus, il doit être capable de collecter et d'identifier les échantillons botaniques en vue de la constitution d'un herbier.	forestière II Physiologie végétale	20	16	4	
		<b>Total Module</b>	<b>110</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Inventaire forestier	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la réalisation des inventaires d'exploitation, d'aménagement et multi ressources. Il doit être capable d'effectuer les mesures dendrométriques (diamètre et hauteur des arbres), estimer le volume du peuplement, estimer le volume du peuplement, l'accroissement des arbres, et contribuer à l'analyse et au traitement des données d'inventaire.	Inventaire forestier	35	25	10	
		Dendrométrie	30	15	15	
		Traitement des données, Production et Productivité	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Stage ouvrier	Il s'agira d'allier à la pratique certains enseignements théoriques dispensés lors des séances des cours de sciences forestières dont l'application sera mise en valeur pendant ce stage (inventaire forestier, systématique forestière, dendrométrie, inventaire faunique, pédologie, topographie, SIG, cartographie, sylviculture, limnologie et ichtyologie, pêche et pisciculture, génie forestier, machinisme forestier, EFIR, etc.		70	0	70	<b>2<sup>e</sup> S</b>  <b>(10j)</b>
Sciences et techniques de renouvellement des ressources forestières et fauniques	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, techniques et aptitudes nécessaires pour : - installer et diriger une unité de production des plants ; - diriger et contrôler les opérations de plantation forestière, régénération naturelle, d'enrichissement des forêts, et de reboisement ; - contribuer à la domestication des essences forestières et des espèces de faune sauvage ; - assurer la protection sanitaire des pépinières et des plantations	Sylviculture I	30	20	10	<b>2<sup>e</sup> S</b>
		Sylviculture II	30	10	20	<b>3<sup>e</sup> S</b>
		PFNL et domestication essences forestières Misciculture, etc.)	20	10	10	
		Domestication des espèces de faune sauvage (Apiculture) et élevage non conventionnel)	20	10	10	
		Entomologie, Phytopathologie et Symbiose	30	23	7	
		<b>Total Module</b>	<b>130</b>	<b>73</b>	<b>57</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	forestières et diriger les traitements éventuels. L'accent doit être mis sur la sylviculture des essences de bois d'œuvre et des PFNL ayant une grande importance économique.					
Systèmes agraires	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - l'application des techniques agricoles écologiquement durable en vue de la conservation de terres mises en culture ; - l'application des techniques agroforestières améliorées ; - l'application des techniques de défense et de restauration des sols (lutte contre l'érosion hydrique et éolienne, la protection des bassins versants).	Agriculture et développement durable (Eco agriculture)	20	13	7	
		Agroforesterie améliorée (Eco foresterie)	20	13	7	
		DRS	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Administration et communication	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances et aptitudes pour : - la pratique administrative (rédaction des actes administratifs, CV, PV, rapports, etc.) ; - s'imprégner des notions de gouvernance forestière (éthique et déontologie forestière) ; - l'application des techniques de communication, vulgarisation - la promotion du bilinguisme.	Administration et gouvernance forestière (éthique et déontologie forestière, Insertion dans la vie professionnelle)	20	20	0	
		Communication, éducation environnementale, vulgarisation et accueil du public	20	20	0	
		Formation au bilinguisme	30	30	0	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Stage monographique	Permettre à l'apprenant de se familiariser à un milieu rural et de réaliser la monographie de ce milieu. Au cours de ce stage, un accent particulier doit être mis sur la description des domaines suivants: milieu physique, humain, et socioéconomique, les eaux, forêts et protection de l'environnement.		154	0	154	<b>3<sup>e</sup> S</b>  <b>(30j)</b>
Exploitation forestière et Génie forestier	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour : - conduire et contrôler un chantier d'exploitation forestière ou une unité de transformation de bois ; - diriger une équipe de prospection, de layonnage et de comptage, de délimitation des limites d'une UFA, d'abattage, de façonnage, de débardage, de construction et	Machinisme forestier I	20	15	5	<b>3<sup>e</sup> S</b>
		Machinisme forestier II	20	8	12	<b>4<sup>e</sup> S</b>
		Génie forestier et rural	30	23	7	
		Exploitation forestière et EFIR (exploitation forestière à impacts réduits)	30	23	7	
		Certification forestière	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>120</b>	<b>82</b>	<b>38</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	d'entretien des routes et ouvrages forestiers ; - gérer le matériel d'exploitation forestière ; - contribuer à une étude de certification forestière et diriger une équipe d'EFIR.					
Technologie et valorisation du bois	Donner à l'apprenant les aptitudes, connaissances et techniques de classement, conditionnement, conservation et valorisation du bois. Il doit aussi avoir des connaissances sur l'anatomie et les propriétés du bois, la transformation industrielle et artisanale du bois, le cubage et le classement des grumes et débités, la récupération et la valorisation des sous produits du bois.	Xylogie	20	16	4	
		Technologie artisanale et industrielle du bois	30	23	7	
		Valorisation des sous produits du bois	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>18</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Economie et sociologie rurale	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - cerner l'importance du secteur forestier et de la filière bois dans l'économie nationale ; - maîtriser le circuit de commercialisation du bois et les différentes étapes d'intervention ; - gérer un micro projet de la filière forêt bois environnement ; - se familiariser aux notions élémentaires de communication et de sociologie rurale.	Economie générale et rurale	20	20	0	
		Economie forestière et filière bois	30	23	7	
		gestion et tenue des comptes d'entreprises du secteur forestier	20	16	4	
		Sociologie et enquêtes en milieu rural	20	20	0	
		<b>Total Module</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>11</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Droit, législations forestières et environnementales	Permettre à l'apprenant de se familiariser et avoir une bonne compréhension de la législation forestière et environnementale. Il doit être capable d'interpréter et assurer la mise en oeuvre des textes réglementaires en vigueur, et de sanctionner les infractions.	Notions de politique forestière, droit, et législation forestière	30	30	0	
		Droit et législation environnementale	20	20	0	
		Police forestière	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Voyage d'étude	Amener l'apprenant à toucher du doigt les réalités professionnelles du secteur forêt bois environnement (administration forestière et environnementale, unités de transformation de bois, chantier d'exploitation forestière, aire protégées, circuits de commercialisation du bois, étangs piscicoles, herbiers, structure de gestion de l'environnement et assainissement, etc.)		35	0	35	<b>4<sup>e</sup> S</b> <b>(5j)</b>
	Donner à l'apprenant les	Gestion des zones	20	16	4	

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
Gestion de l'environnement	connaissances et aptitudes nécessaires pour : - vulgariser les techniques d'assainissement et de gestion des pollutions ; - contribuer à la réalisation des EIE et leur mise en œuvre ; - protection de l'environnement et la valorisation des zones humides.	humides et CGES				
		Assainissement et gestion des pollutions	20	16	4	
		Etude d'Impact Environnemental (EIE)	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>4<sup>e</sup> S</b>
Gestion des ressources naturelles	Donner à l'apprenant les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - contribuer à la réalisation des études d'aménagement forestier et la mise en œuvre des plans d'aménagements des forêts de production et des aires protégées ; - l'identification de la faune sauvage et des espèces menacées, la gestion durable et la protection des aires protégées ; - identifier les différentes espèces de poissons et leur milieu de vie ; - diriger et contrôler une équipe d'implantation, de construction, d'entretien et d'exploitation d'étangs piscicoles ; - la maîtrise des outils, des techniques, et réglementations en vigueur en matière de chasse ; - contribuer au processus de création, d'élaboration du plan simple de gestion, d'exploitation et de gestion durable des forêts communautaires.	Aménagements forestiers	40	30	10	
		Pêche et Pisciculture	30	23	7	
		Limnologie et Ichtyologie	20	16	4	
		Foresterie communautaire et communale	20	20	0	
		Faune, chasse, et gestion des aires protégées (métier éco garde)	30	23	7	
		<b>Total Module</b>	<b>140</b>	<b>112</b>	<b>28</b>	<b>4<sup>e</sup> S</b>
Stage pré professionnel	Donner à l'apprenant l'opportunité de réaliser une étude, dans un domaine précis du secteur forêt bois environnement de son choix dans le cadre de son initiation professionnelle.		273	0	273	<b>4<sup>e</sup> S</b> <b>(45j)</b>
Formation para militaire (module transversal)	Donner à l'apprenant les attitudes, connaissances et aptitudes physiques et morales nécessaires pour l'exercice de leur fonction en matière d'ordre serré, d'armement et de secourisme.	Ordre serré et Armement				
		Sport et Secourisme				
		Investissement humain				
Discipline (module transversal)	Amener l'apprenant à respecter les consignes de ponctualité, de respect de la discipline, de la hiérarchie, des couleurs, etc.	Rassemblement matinal et levé des couleurs				
		Discipline				
<b>Grand total</b>			<b>1245</b>	<b>882</b>	<b>363</b>	



### 3.3 Répartition des modules et volumes horaires du cycle des Techniciens Supérieurs des Eaux et Forêts (cycle B2) par semestre.

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
Mathématiques et Informatique	Permettre à l'apprenant de maîtriser les techniques de calcul liées à : - l'estimation des paramètres dendrométriques (diamètre, hauteur, volumes, densité du peuplement, surface terrière, etc.) ; - l'estimation du volume des arbres sur pied, des grumes et des débités ; - l'estimation des paramètres biométriques (moyenne, écart type, erreur d'échantillonnage, etc.). Il doit aussi être capable d'utiliser l'outil informatique (maîtrise du Microsoft World, Excel, Internet, etc.).	Mathématiques appliquées	20	20	0	
		Statistiques forestières	30	30	0	
		Informatique et gestion des bases de données	35	10	25	
		<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Topographie, cartographie, SIG et Télédétection	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la réalisation des levés et plans topographiques, des travaux de layonnage, l'utilisation du GPS, la production et l'utilisation des cartes.	Topographie I	35	15	20	<b>S1</b>
		Topographie II	40	15	25	<b>S3</b>
		Introduction au SIG, Cartographie, Télédétection, Photo interprétation	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>95</b>	<b>40</b>	<b>55</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Science du milieu	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires à : - l'identification des différents types de roches ; - la reconnaissance et la détermination des profils et types de sols ; - la détermination et l'amélioration des propriétés physiques du sol ; - la reconnaissance et la détermination de la phytogéographie du Cameroun et des différents types de végétation, des facteurs physiques, biotiques, édaphiques et humains qui les influencent. Il doit aussi être capable de maîtriser les facteurs climatiques, analyser un climat, identifier les causes des changements climatiques et proposer les solutions y afférentes.	Géologie	20	12	8	
		Pédologie	20	12	8	
		Ecologie générale et forestière	25	21	4	
		Climatologie et changement climatiques	20	20	0	
		<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Botanique et systématique forestière	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la reconnaissance des essences forestières sur pied et des grumes. Il doit se familiariser et avoir une	Botanique générale	20	16	4	
		Botanique/ Systématique forestière I	35	20	15	<b>1<sup>er</sup> S</b>
		Botanique/ Systématique forestière II	35	10	25	<b>2<sup>e</sup> S</b>
		Physiologie végétale	20	16	4	

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	bonne maîtrise de la dendrologie, la phénologie, la morphologie, la reconnaissance, la physiologie, le mode de nutrition, de croissance et de reproduction des plantes. De plus, il doit être capable de collecter et d'identifier les échantillons botaniques en vue de la constitution d'un herbier.	<b>Total Module</b>	<b>110</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Inventaire forestier et cubage	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour la réalisation des inventaires d'exploitation, d'aménagement et multi ressources. Il doit être capable d'effectuer les mesures dendrométriques (diamètre et hauteur des arbres), le cubage des arbres (sur pieds, abattus et des grumes) et du peuplement, estimer l'accroissement des arbres, et contribuer à l'analyse et au traitement des données d'inventaire.	Inventaire forestier	35	25	10	
		Dendrométrie	40	20	20	
		Traitement des données, Production et Productivité	20	10	10	
		<b>Total Module</b>	<b>95</b>	<b>55</b>	<b>40</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Stage ouvrier	Il s'agira d'allier à la pratique certains enseignements théoriques dispensés lors des séances des cours de sciences forestières dont l'application sera mise en valeur pendant ce stage (inventaire forestier, systématique forestière, dendrométrie, inventaire faunique, pédologie, topographie, SIG, cartographie, sylviculture, limnologie et ichtyologie, pêche et pisciculture, génie forestier, machinisme forestier, EFIR, etc.		70	0	70	<b>2<sup>e</sup> S (10j)</b>
Sciences et techniques de renouvellement des ressources forestières et fauniques	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances, techniques et aptitudes nécessaires pour : - installer et diriger une unité de production des plants ; - diriger et contrôler les opérations de plantation forestière, régénération naturelle, d'enrichissement des forêts, et de reboisement ; - domestiquer les essences forestières et des espèces de faune sauvage ; - assurer la protection sanitaire des pépinières et des plantations forestières et diriger les traitements éventuels.	Sylviculture I	30	20	10	
		Sylviculture II	30	10	20	
		PFNL et domestication essences forestières (Misciculture, etc.)	20	10	10	
		Domestication des espèces de faune sauvage, apiculture et élevage non conventionnel	20	10	10	
		Entomologie, Phytopathologie et Symbiose	30	23	7	
		<b>Total Module</b>	<b>130</b>	<b>83</b>	<b>47</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	L'accent doit être mis sur la sylviculture des essences de bois d'œuvre et des PFNL ayant une grande importance économique.					
Systèmes agraires	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - l'application des techniques agricoles écologiquement durable en vue de la conservation de terres mises en culture ; - l'application des techniques agroforestières améliorées ; - l'application des techniques de défense et de restauration des sols (lutte contre l'érosion hydrique et éolienne, la protection des bassins versants).	Agriculture et développement durable (Eco agriculture)	20	13	7	
		Agroforesterie améliorée (Eco foresterie)	20	13	7	
		DRS	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Administration et communication	Amener l'apprenant à acquérir les connaissances et aptitudes pour : la pratique administrative (rédaction des actes administratifs, CV, PV, rapports, etc.) ; - l'imprégnation au concept de gouvernance forestière (éthique et déontologie forestière) ; - l'application des techniques de communication ; - la pratique du bilinguisme ; - la promotion du bilinguisme.	Administration et gouvernance forestière (éthique et déontologie forestière, Insertion dans la vie professionnelle)	20	20	0	
		Communication, éducation environnementale, vulgarisation et accueil du public	25	25	0	
		Formation au bilinguisme	30	30	0	
		<b>Total Module</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Stage monographique	Permettre à l'apprenant de se familiariser à un milieu rural et de réaliser la monographie de ce milieu. Au cours de ce stage, un accent particulier doit être mis sur la description des domaines suivants: milieu physique, humain, et socioéconomique, les eaux, forêts et protection de l'environnement.		154	0	154	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Exploitation forestière et Génie forestier	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, aptitudes et techniques nécessaires pour : - conduire et contrôler un chantier d'exploitation forestière ou une unité de transformation de bois ; - diriger une équipe d'inventaire, de délimitation des limites d'une UFA, d'abattage, de façonnage, de débardage, de construction et d'entretien des routes et ouvrages forestiers ; - gérer le matériel d'exploitation	Machinisme forestier I	20	15	5	<b>S3</b>
		Machinisme forestier II	25	10	15	<b>S4</b>
		Génie forestier et rural	30	23	7	
		Exploitation forestière et EFIR (exploitation forestière à impacts réduits)	30	23	7	
		Certification forestière	20	13	7	
		<b>Total Module</b>	<b>125</b>	<b>84</b>	<b>41</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
	forestière et le personnel technique; - contribuer à une étude de certification forestière et diriger une équipe d'EFIR.					
Technologie et valorisation du bois	Donner à l'apprenant les notions et techniques de classement, conditionnement, conservation et valorisation du bois. Il doit aussi avoir des notions sur l'anatomie et les propriétés du bois, la transformation industrielle et artisanale du bois, le cubage et le classement des grumes et débités, la récupération et la valorisation des sous produits du bois.	Xylogologie	20	16	4	
		Technologie artisanale et industrielle du bois	30	23	7	
		Valorisation des produits secondaires du bois	20	16	4	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>55</b>	<b>15</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Economie et sociologie rurale	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - cerner l'importance du secteur forestier et de la filière bois dans l'économie du nationale ; - maîtriser le circuit de commercialisation du bois et les différentes étapes d'intervention ; - créer et/ou gérer un micro projet de la filière forêt bois environnement ; - se familiariser aux notions élémentaires de communication et de sociologie rurale.	Economie générale et rurale	20	20	0	
		Economie forestière et Filière bois	30	23	7	
		gestion et tenue des comptes d'entreprises du secteur forestier	20	16	4	
		Sociologie et enquêtes en milieu rural	20	20	0	
		<b>Total Module</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>11</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Droit, législations forestières et environnementales	Amener l'apprenant à se familiariser et avoir une bonne compréhension de la législation forestière et environnementale. Il doit être capable d'interpréter et assurer la mise en oeuvre des textes réglementaires en vigueur, et de sanctionner les infractions.	Politique, Droit et législation forestière et faunique	30	30	0	
		Droit et législation environnementale	20	20	0	
		Police forestière	20	13	7	<b>3<sup>e</sup> S</b>
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	
Voyage d'étude	Amener l'apprenant à toucher du doigt les réalités professionnelles du secteur forêt bois environnement (administration forestière et environnementale, unités de transformation de bois, chantier d'exploitation forestière, aire protégées, circuits de commercialisation du bois, étangs piscicoles, herbiers, structure de gestion de l'environnement et assainissement, etc.)		35	0	35	<b>3<sup>e</sup> S</b> <b>(5j)</b>
Gestion de	Permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour :	Etude d'Impact Environnemental (EIE)	20	16	4	

Intitulé module	Objectifs d'enseignement	Unité de valeurs (UV)	Total horaire			Semestre
			TH	Th TD	TP	
l'environnement	- vulgariser les techniques d'assainissement et de gestion des pollutions ; - assurer la protection et la valorisation des zones humides.	Gestion des zones humides et CGES	20	16	4	
		Assainissement et gestion des pollutions	20	16	4	
		<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>55</b>	<b>15</b>	<b>4<sup>e</sup> S</b>
Gestion des ressources naturelles	Donner à l'apprenant les connaissances et aptitudes nécessaires pour : - contribuer à la réalisation des études d'aménagement forestier et la mise en œuvre des plans d'aménagements des forêts de production et des aires protégées ; - l'identification de la faune sauvage et des espèces menacées, la gestion durable et la protection des aires protégées ; - identifier les différentes espèces de poissons et leur milieu de vie ; - diriger et contrôler une équipe d'implantation, de construction, d'entretien et d'exploitation d'étangs piscicoles ; - la maîtrise des outils, des techniques, et réglementations en vigueur en matière de chasse ; - contribuer au processus de création, d'élaboration du plan simple de gestion, d'exploitation et de gestion durable des forêts communautaires.	Aménagements forestiers	40	30	10	
		Pêche et Pisciculture	30	23	7	
		Limnologie et Ichtyologie	20	16	4	
		Foresterie communautaire et communale	20	20	0	
		Faune, chasse, et gestion des aires protégées (métier éco garde)	30	23	7	
		<b>Total Module</b>	<b>140</b>	<b>112</b>	<b>28</b>	<b>4<sup>e</sup> S</b>
Stage pré professionnel	Donner à l'apprenant l'opportunité de réaliser une étude, dans un domaine précis du secteur forêt bois environnement de son choix dans le cadre de son initiation professionnelle.	Projet de fin de formation (en groupe de 3 à 5 étudiants)	273	0	273	<b>4<sup>e</sup> S</b> <b>(45j)</b>
Formation para militaire (module transversal)	Donner à l'apprenant les attitudes, connaissances et aptitudes physiques et morales nécessaires pour l'exercice de leur fonction en matière d'ordre serré, d'armement et de secourisme.	Ordre serré et Armement				
		Sport et Secourisme				
		Investissement humain				
Discipline (module transversal)	Amener l'apprenant à respecter les consignes de ponctualité, de respect de la discipline, de la hiérarchie, des couleurs, etc.	Rassemblement matinal et levé des couleurs				
		Discipline				
<b>Grand total</b>			<b>1300</b>	<b>917</b>	<b>383</b>	

### 3.4. Récapitulatif des volumes horaires des modules de formation par cycles et semestres pour les deux années de scolarité

Intitulé module	Unité de valeurs (UV)	ATEF (C)			TEF (B1)			TSEF (B2)			Semestre
		TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	
Mathématiques et Informatique	Mathématiques appliquées	20	20	0	20	20	0	20	20	0	
	Statistiques forestières	20	20	0	30	30	0	30	30	0	
	Informatique et gestion des bases de données	20	10	10	35	10	25	35	10	25	
	<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>75</b>	<b>60</b>	<b>15</b>	<b>85</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Topographie, Cartographie et SIG	Topographie I	35	20	15	35	20	15	35	15	20	<b>S1</b>
	Topographie II	30	10	20	35	15	20	40	15	25	<b>S3</b>
	Introduction au SIG, Cartographie, Télédétection, Photo interprétation	20	10	10	20	10	10	20	10	10	
	<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	<b>30</b>	<b>50</b>	<b>95</b>	<b>40</b>	<b>55</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Science du milieu	Géologie	20	12	8	20	12	8	20	12	8	
	Pédologie	20	12	8	20	12	8	20	12	8	
	Ecologie générale et forestière	25	21	4	25	21	4	25	21	4	
	Climatologie et changements climatiques	20	20	0	20	20	0	20	20	0	
<b>Total Module</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>85</b>	<b>65</b>	<b>20</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>	
Botanique et systématique forestière	Botanique générale	20	16	4	20	16	4	20	16	4	<b>1<sup>er</sup> S</b>
	Botanique/ Systématique forestière I	30	10	20	35	20	15	35	20	15	<b>S1</b>
	Botanique/ Systématique forestière II	35	10	25	35	10	25	35	10	25	<b>S2</b>
	Physiologie végétale	20	16	4	20	16	4	20	16	4	
<b>Total Module</b>	<b>105</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>110</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>110</b>	<b>62</b>	<b>48</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>	
Inventaire forestier et cubage	Inventaire forestier	35	25	10	35	25	10	35	25	10	
	Dendrométrie et cubage	35	20	15	40	20	20	40	20	20	
	Traitement des données, Production et Productivité	0	0	0	20	10	10	20	10	10	
	<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>85</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>95</b>	<b>55</b>	<b>40</b>	<b>1<sup>er</sup> S</b>
Stage ouvrier		70	0	70	70	0	70	70	0	70	<b>2<sup>e</sup> S</b>
	Sylviculture I	30	20	10	30	20	10	30	20	10	<b>S2</b>
	Sylviculture II	40	15	25	30	10	20	30	10	20	<b>S3</b>
	PFNL et domestication essences forestières	20	10	10	20	10	10	20	10	10	
Sciences et techniques de renouvellement des ressources forestières et fauniques	Domestication des espèces sauvages	20	10	10	20	10	10	20	10	10	
	Entomologie,	30	23	7	30	23	7	30	23	7	

Intitulé module	Unité de valeurs (UV)	ATEF (C)			TEF (B1)			TSEF (B2)			Semestre
		TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	
Systèmes agraires	Phytopathologie et Symbiose										
	<b>Total Module</b>	<b>140</b>	<b>78</b>	<b>62</b>	<b>130</b>	<b>73</b>	<b>57</b>	<b>130</b>	<b>73</b>	<b>57</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
	Agriculture et développement durable (Eco agriculture)	20	13	7	20	13	7	20	13	7	
Administration et communication	Agroforesterie améliorée (Eco foresterie)	20	13	7	20	13	7	20	13	7	
	DRS	20	13	7	20	13	7	20	13	7	
	<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>60</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Stage monographique	Administration et gouvernance forestière	20	20	0	20	20	0	20	20	0	
	Communication, éducation environnementale et vulgarisation	20	20	0	20	20	0	25	25	0	
	<b>Total Module</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>2<sup>e</sup> S</b>
Exploitation forestière et Génie forestier	Formation au bilinguisme	20	20	0	30	30	0	30	30	0	
	<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
	Machinisme forestier I	30	20	10	20	15	5	20	15	5	<b>S3</b>
	Machinisme forestier II	0	0	0	20	8	12	25	10	15	<b>S4</b>
	Génie forestier et rural	25	18	7	30	23	7	30	23	7	
	Exploitation forestière et EFIR	30	20	10	30	23	7	30	23	7	
	Certification forestière	20	13	7	20	13	7	20	13	7	
	<b>Total Module</b>	<b>105</b>	<b>71</b>	<b>34</b>	<b>120</b>	<b>82</b>	<b>38</b>	<b>125</b>	<b>84</b>	<b>41</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
	Xylogie	20	16	4	20	16	4	20	16	4	
	Technologie artisanale et industrielle du bois	30	20	10	30	23	7	30	23	7	
Technologie et valorisation du bois	Valorisation des sous produits du bois	20	10	10	20	13	7	20	16	4	
	<b>Total Module</b>	<b>70</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>18</b>	<b>70</b>	<b>55</b>	<b>15</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
	Economie générale et rurale	20	20	0	20	20	0	20	20	0	
Economie et sociologie rurale	Economie forestière et Filière bois	20	20	0	30	23	7	30	23	7	
	Gestion et tenue des comptes d'entreprises du secteur forestier	20	16	4	20	16	4	20	16	4	
	Sociologie et enquêtes en milieu rural	20	20	0	20	20	0	20	20	0	
	<b>Total Module</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>4</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>11</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>11</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>

Intitulé module	Unité de valeurs (UV)	ATEF (C)			TEF (B1)			TSEF (B2)			Semestre
		TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	
Droit, législations forestières et environnementales	Politique, droit et législations et fauniques	20	20	0	30	30	0	30	30	0	
	Droit et législation l'environnementale	20	20	0	20	20	0	20	20	0	
	Police forestière	20	13	7	20	13	7	20	13	7	
	<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>53</b>	<b>7</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>3<sup>e</sup> S</b>
Voyage d'étude				5j			5j			5j	<b>4<sup>e</sup> S</b>
	Etude d'impact Environnemental (EIE)	20	13	7	20	13	7	20	16	4	
	Gestion des zones humides et CGES	20	16	4	20	16	4	20	16	4	
	Assainissement et gestion des pollutions	20	16	4	20	16	4	20	16	4	
	<b>Total Module</b>	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>70</b>	<b>55</b>	<b>15</b>	<b>4<sup>e</sup> S</b>
Gestion des ressources naturelles	Aménagements forestiers	0	0	0	40	30	10	40	30	10	
	Foresterie communautaire et communale	30	20	10	20	20	0	20	20	0	
	Pêche et Pisciculture	30	15	15	30	23	7	30	23	7	
	Faune, chasse et gestion des aires protégées (métier éco garde)	30	23	7	30	23	7	30	23	7	
	Limnologie et Ichtyologie	0	0	0	20	16	4	20	16	4	
	<b>Total Module</b>	<b>90</b>	<b>58</b>	<b>32</b>	<b>140</b>	<b>112</b>	<b>28</b>	<b>140</b>	<b>112</b>	<b>28</b>	<b>4<sup>e</sup> S</b>
Stage pré professionnel				45j		45j			45j		<b>4<sup>e</sup> S</b>
Formation para militaire (module transversal)	Ordre serré et Armement										
	Sport et Secourisme										
	Investissement humain										
Discipline (module transversal)	Rassemblement matinal et levé des couleurs										
	Discipline										
<b>Grand total</b>		<b>1115</b>	<b>768</b>	<b>347</b>	<b>1245</b>	<b>882</b>	<b>363</b>	<b>1300</b>	<b>917</b>	<b>383</b>	

CGES : Conservation et gestion des eaux de surface ; DRS : Défense et restauration des sols ; PFNL = Produit Forestier Non Ligneux ;

SIG = Système d'information géographique ; TH = Total horaire ; ThTD = Total horaire cours théorique et travaux dirigés ; TP = Total horaire travaux pratiques.

**NB :**

- Un module transversal est un module qui contient des UV réparties dans tous les semestres ;
- Une semaine correspond à 5 jours soit 32 heures de cours ;
- La formation para militaire a lieu tous les jours ouvrables de 7h20 à 7h50 ;
- Le sport : 1,5h/semaine ;
- L'investissement humain: 1,5h/semaine.

**3.5 Total horaires des modules des différents cycles par semestres pour les deux années de scolarité.**

Semestre	Module	UV	ATEF (C)			TEF (B1)			TSEF (B2)		
			TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP	TH	Th TD	TP
<b>Total horaire cours théorique et pratiques</b>											
Semestre I	5	15	390	242	148	435	267	168	470	282	188
Semestre II	3	11	260	177	83	260	182	78	265	187	78
Semestre III	4	15	315	246	69	350	276	74	355	281	74
Semestre IV	2	9	150	103	47	200	157	43	210	167	43
<b>Sous Total 1</b>	<b>14</b>	<b>46</b> (cycle C) <b>50</b> (cycle B)	<b>1115</b>	<b>768</b>	<b>347</b>	<b>1245</b>	<b>882</b>	<b>363</b>	<b>1300</b>	<b>917</b>	<b>383</b>
			<b>1115h</b> <b>(8,7 mois)</b> <b>34 semaines 3j</b>			<b>1245h</b> <b>(9,7 mois)</b> <b>38 semaines 5j</b>			<b>1300h</b> <b>(10,2 mois)</b> <b>40 semaines 3j</b>		
<b>Total horaire stages et voyage d'études</b>											
Stage ouvrier			10 jours (64h)			10 jours (64h)			10 jours (64h)		
Stage monographique			1 mois (128h)			1 mois (128h)			1 mois (128h)		
Stage pré professionnel			1,5 mois (192h)			1,5 mois (192h)			1,5 mois (192h)		
Voyage d'étude			5j (32h)			5j (32h)			5j (32h)		
Séminaires			5j (32h)			5j (32h)			5j (32h)		
Soutenance de stages monographique et pré professionnel			8j (56h)			8j (56h)			8j (56h)		
<b>Sous Total 2</b>			<b>504h</b> <b>(3,9 mois)</b> <b>15 semaines 3j</b>			<b>504h</b> <b>(3,9 mois)</b> <b>15 semaines 3j</b>			<b>504h</b> <b>(3,9 mois)</b> <b>15 semaines 3j</b>		
<b>Total horaire formation para militaire, discipline et examens de fin de semestre</b>											
Formation para militaire et discipline			85h			85h			85h		
Examens de fin de semestres			25j (160h)			25j (160h)			25j (160h)		
<b>Sous Total 3</b>			<b>245h (1,9 mois)</b> <b>7 semaines 3j</b>			<b>245h (1,9 mois)</b> <b>7 semaines 3j</b>			<b>245h (1,9 mois)</b> <b>7 semaines 3j</b>		
<b>Total Global</b>			<b>1864h</b> <b>(14,6 mois)</b> <b>58 semaines 1j</b>			<b>1994h</b> <b>(15,6 mois)</b> <b>62 semaines 2j</b>			<b>2049h</b> <b>(16 mois)</b> <b>64 semaines 1j</b>		

YAOUNDE LE 30 MAI 2011

**LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE**

